

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

Mont Lozère et Goulet, 6 septembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu :

le vendredi 13 septembre 2024 à 14 heures 30 à la salle polyvalente de Pied de Borne

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation du projet d'arrêt du cuivre par Orange
- Approbation du procès-verbal du 21 juin 2024
- Donner acte des décisions prises par le Président
- France ruralités revitalisation :
 - o exonération de cotisation foncière des entreprises
 - o exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties entreprises
 - o exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties hébergements touristiques
- Admissions en non-valeur sur le budget Principal, PMR et SPA Tourisme
- Acquisition de la parcelle adjacente aux garages techniques au Bleymard
- Régularisation de l'installation de stockage de déchets inertes d'Allenc
- Projet de réaménagement du centre de secours de Saint-Etienne du Valdonnez
- Décision modificative du budget Principal
- Décision modificative du budget SPANC
- Décision modificative du budget SPA Tourisme
- Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du SPANC 2023
- Adhésion à l'accord collectif local sur la mise en place de la protection sociale complémentaire
- Création de deux emplois d'agent de maîtrise territorial (promotion interne)
- Acquisition d'un logiciel de gestion des ressources humaines
- Lieu de la prochaine séance
- Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président Jean de LESCURE

